

Conseiller sur la couleur

en architecture et urbanisme



Jeudi 9 et vendredi 10 décembre 2021

Maison du Département à Niort

Formation éligible au plan qualifié de branche 1



La formation

Le contexte

Les couleurs participent à l'insertion harmonieuse du bâti dans le paysage. Si, dans certains espaces protégés, l'Architecte des Bâtiments de France a un droit de regard sur les couleurs, dans les autres espaces, on constate de nombreuses disharmonies ou des patchworks de couleurs qui nuisent à la qualité architecturale des territoires. Les professionnels des CAUE ont des compétences sur la coloration mais peuvent éprouver des difficultés à argumenter leurs conseils auprès des collectivités et des particuliers. Ils trouveront dans cette formation à la fois les bases culturelles et techniques pour l'utilisation de la couleur ainsi que des mises en pratique pour élaborer des propositions de coloration.

Les objectifs

- Comprendre la mesure de la couleur, les effets, les contrastes et les harmonies.
- Apprendre les usages et le rôle de la couleur dans le temps.
- Conduire une étude et proposer un nuancier.

Les intervenants

- **Éric Brochard**, directeur adjoint du CAUE, animera la formation.
- **Béatrice Taburet**, coloriste, est diplômée de l'école supérieure des Beaux-Arts de Brest (DNSEP). Enseignante en arts plastiques, elle se consacre depuis plus de 20 ans dans le traitement de la couleur appliquée au volume. Elle s'est surtout spécialisée dans les projets de coloration extérieure, mais intervient également pour des systèmes de mises en couleur intérieurs. Elle est la coloriste conseil de nombreuses villes et intercommunalités : Communauté Urbaine de Brest, Concarneau, Morlaix, Nevers, etc. Elle a conçu, suivi et réalisé de nombreuses campagnes de ravalement, elle travaille régulièrement avec les Bâtiments de France. Elle s'est également spécialisée sur les Chartes de recommandations pour les devantures commerciales pour les centres-villes (Saint Pol de Léon, Lamballe, Quimperlé, Morlaix, Arcachon, Moëlan-sur-Mer, Roscoff, Chantilly, Asnières-sur-Seine, etc.). Elle a également animé des formations de sensibilisation à la couleur pour des publics très différents (peintres en bâtiment, étudiants en géo-architecture, architectes des bâtiments de France, architectes et maître d'œuvre...). Elle est gérante de l'Agence Réponses Associées.

Moyens pédagogiques et techniques

- Apport théorique / Ateliers d'échanges et de travail / Atelier pratique de coloration

Modalités d'évaluation

- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.

© Tous les visuels présents sur ce programme sont la propriété Réponses associées.

Publics

- Conseillers en architecture, urbanisme ou aménagement.
- Chargés de sensibilisation ou de formation

Pré-requis

Il est préférable d'avoir une expérience en matière de conseil aux collectivités et / ou particuliers ou d'avoir conduit des actions de sensibilisation ou formation.

Coût et remboursement

Formation inscrite au Plan qualifié de branche des CAUE volet 1.

Les organisateurs de la formation sont en contrat direct avec Uniformation si bien que les frais pédagogiques ne seront pas facturés aux stagiaires. Pour information le coût de la formation est de 7 186 € (soit 600 € par stagiaires, repas du midi compris).

Les remboursements des frais annexes (déplacement, repas du soir) devront être adressés à Uniformation, par les bénéficiaires après le bilan de la formation.

Accessibilité

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre demande contacter le référent handicap du CAUE des Deux-Sèvres :
Éric Brochard - 05 49 28 06 28.

Inscriptions

Plate-forme formation de la FNCAUE ou directement auprès du CAUE des Deux-Sèvres (12 stagiaires maximum) : www.caue79.fr

Contact

Éric Brochard
05 49 28 06 28
caue@caue79.fr

Le programme

Le module débutera par un tour de table avec présentation des participants et de leurs attentes. La première journée sera théorique et abordera aussi bien les aspects techniques que culturels. La seconde journée sera surtout dédiée à l'application de la couleur dans le domaine de l'architecture. L'intervenante préparera toutes les projections vidéo nécessaires à cette formation.

Jour 1 - Théorie - 9h30 à 18h30 (7h30 effectifs)

- Tour de table des attentes des participants.

La théorie de la couleur

- La perception de la couleur
- Les paramètres d'analyse de la couleur
- Les synthèses additives et soustractive
- L'harmonie des couleurs
- Les 7 types de contrastes



Les propriétés de la couleur

- L'influence spatiale
- Le langage symbolique
- L'évolution historique
- Le rôle social
- Les applications quotidiennes



L'application de la couleur

- Les objectifs d'une étude couleur
- Les outils spécifiques
- Le travail analytique (les 2 «écoles» / la méthodologie / les paramètres à intégrer)
- La coloration de façade: du projet à la réalisation (les études urbaines / les traitements isolés / les études intérieures)
- L'évolution générale du métier de coloriste (les «guides-couleur» / la mission de coloriste conseil)

Support: Vidéo-projection et étude couleur de la Ville de Roscoff.

Jour 2 –Application - 8h30 à 16h30 (6h30 effectifs)

Manipulation et application de la couleur

- Les pigments (recherche de teintes)
- La recherche des contretypes (à partir de nuanciers professionnels)
- Démarche pour la réalisation de nuancier à partir d'un exemple concret
- Réalisation d'un nuancier (palettes générales et palettes ponctuelles)
- Étude de cas isolés

Support: Vidéo-projection de l'étude couleur de la Ville de Morlaix / réalisation avant/après



— Pôle
formation

79
— Deux-Sèvres
c | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



Maison du Département
Mail Lucie Aubrac
CS 58880

79028 NIORT Cedex

contact : 05 49 28 06 28 - caue@caue79.fr
www.caue79.fr